

PERMANENCE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DROITS LIES A L'HABITAT
FICHE ALERTE

DATE DU SIGNALEMENT :

IDENTIFICATION DU SIGNALANT :

Organisme :

Adresse :

Téléphone :

Nom, Prénom :

Email :

Dans quel cadre connaissez-vous la personne pour qui vous faites le signalement ? (mesure ASELL, accueil en permanence d'urgence, suivi RSA...)

IDENTIFICATION DU MENAGE CONCERNE :

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Composition familiale :

Statut dans le logement :

PROBLEMATIQUE RENCONTREE :

- difficultés de paiement du loyer, des charges,
- procédure d'expulsion engagée par le bailleur,
- occupant sans droits ni titres,
- délivrance d'un congé contestable,

- conflit avec le bailleur
- pratiques abusives du bailleur
- habitat précaire (caravane, cabane...)



Nom du ménage :

- logement dégradé (non décent à insalubre)
- logement impropre à l'habitation (cave, garage...)
- problèmes de santé liés à l'état du logement
- refus du propriétaire d'exécuter des travaux,
- pas de proposition après une décision DALO favorable
- dossier DALO rejeté par la commission de médiation
- autre :

MOTIFS DE L'ORIENTATION VERS UNE PERMANENCE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DROITS LIÉS A L'HABITAT :

Quelles ont été les démarches engagées ? auprès de qui ?

Pourquoi faites-vous appel à la permanence d'accès aux droits liés au logement ?

PROPOSITION DE RENDEZ-VOUS (cadre réservé à la Fondation Abbé Pierre):

Lieu de la permanence :

Date et heure :

Nom et coordonnées de la personne assurant la permanence :

Cette fiche alerte est à adresser à :

*L'Agence Régionale PACA de la Fondation Abbé Pierre
20 rue Loubon
13 003 Marseille*

Fax : 04 91 50 61 90 Email : aleveque@fondation-abbe-pierre.fr